

**COMPTE RENDU de SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 20 JUN 2014**

Le vingt juin deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du treize juin deux mil quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Michel FROGER, Maire.**

Neuf conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Pierrette BUNEL, Florence BARBIER, Béatrice LECORSIER, Catherine GIFFRAIN, Pascale CHAUSSON, Cyrille PELLETIER.

Madame Sandrine WEINHARD a donné pouvoir à Florence BARBIER.

Messieurs Michel FROGER, Jean-Claude POTTIER, Cédric CATOIS.

Monsieur Louis BAUSSAN a donné pouvoir à Mme Pierrette BUNEL

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Madame Cyrille PELLETIER est désignée secrétaire de séance.

1^{er} OBJET : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION SENATORIALE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'il convient d'élire 3 délégués du Conseil municipal et 3 suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui se déroulera le dimanche 28 septembre 2014. Ainsi, pour l'élection des délégués, les candidats élus au premier tour de scrutin sont M Jean-Claude POTTIER, M Michel FROGER et Mme Béatrice LECORSIER. Concernant l'élection des suppléants, les candidats élus au premier tour de scrutin sont Mme Catherine GIFFRAIN, Mme Pascale CHAUSSON et M Cédric CATOIS.

2^{ème} OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTERE DE L'INTERIEUR POUR LA REHABILITATION D'UN ANCIEN LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le projet de la réhabilitation d'un ancien logement communal situé place de l'Europe, où des travaux sont à entreprendre, a été présenté à Mme la Députée de notre circonscription, Marietta Karamanli qui a souhaité soutenir ce projet. Dans une lettre en date du 3 janvier 2014, Mme Karamanli a annoncé à Mme Le Maire qu'à titre exceptionnel et non reconductible, cette opération a été inscrite au budget du Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la Réserve parlementaire de la Députée pour un montant de 10 000 euros (numéro de l'opération 2267).

Une demande de subvention doit être adressée au Ministère de l'Intérieur avant le 30 juin 2014.

En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à faire cette demande de subvention d'un montant de 10 000 euros pour le projet de réhabilitation d'un ancien logement communal situé place de l'Europe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- adopte à l'unanimité le projet présenté ci-dessus
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux
- autorise M le Maire à solliciter le concours du Ministère de l'Intérieur ainsi que les modalités de financements suivants :

Nature des financements	Montant HT
Ministère de l'Intérieur	10 000 €
Total des financements	10 000 €
Part à la charge du maître d'ouvrage	3 568,02 €
Total de l'opération	13 568,02 €